

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2022.

**Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0**

**PRÉSENTS** : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

**ABSENTS**: ROBERT Joseph

**ABSENTS représentés avec procuration**: DEVAUD Thomas par BASTIDE Nathalie, LAURAIRE Franck par ROUQUET Colette

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Coupes de bois pour l'affouage forêt Fraissinet Langlade - désignation des garants 2022\_67**

Madame la Maire,

**RAPPELLE** la délibération prise le 24 mars 2022 concernant l'inscription et la destination de coupes de bois sur les forêts sectionales;

**RAPPELLE** qu'il est nécessaire de déterminer les garants pour la Forêt sectionnelle de Fraissinet Langlade;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:**

**DECIDE** de désigner les garants comme suit :

**Fraissinet-Langlade**

- M. BISCARAT Jean
- M. ROUQUET Pierre
- M. BISCARAT Denis

**DONNE toute délégation** à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,  
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le :  
et publication ou notification le :

21 NOV. 2022

